



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

5 juillet 2019

Un cas de dengue diagnostiqué en Lot-et-Garonne chez une personne revenant d'un pays étranger

A la suite de la confirmation d'un cas de dengue diagnostiqué chez une personne ayant séjourné sur les communes de Boé, Bon-Encontre et Pont-du-Casse, revenant d'un pays étranger, une série d'enquêtes a été menée par l'entreprise Altopictus pour le compte du Conseil Départemental de Lot-et-Garonne.

Ces enquêtes ont démontré la présence de moustiques tigre (*Aedes albopictus*) potentiellement vecteurs de cette maladie dans les communes concernées.

Le traitement des zones interviendra du lundi 8 juillet au mercredi 10 juillet 2019.

La cellule départementale de gestion du moustique tigre* s'est réunie ce vendredi 5 juillet 2019 et a proposé à Madame la Préfète de lancer une opération de démoustication dans un rayon de 150 mètres autour des lieux où a été mise en évidence la présence du moustique. En effet, si le moustique tigre pique une personne malade, il peut devenir porteur du virus et le transmettre à d'autres personnes par piqûre.

Cette opération de démoustication est inscrite dans les recommandations du plan national de lutte contre la dengue, le chikungunya et le zika, et de l'arrêté préfectoral du 18 juin 2018 qui prévoit des actions de démoustication autour des cas de dengue, de chikungunya et de zika avérés.

Compte tenu de la présence avérée du moustique tigre en Lot-et-Garonne, il est important de rappeler les bonnes pratiques pour lutter contre cet insecte. En effet, depuis août 2012, notre département est classé en niveau 1 du plan national anti-dissémination du Chikungunya, de la dengue et du zika. Ce niveau signifie que l'implantation du moustique est confirmée et active. Aussi, la vigilance de tous est indispensable. En adoptant quelques gestes simples, on peut réduire de 80% le risque de présence du moustique à proximité de son domicile, et donc de piqûre.

Pour tout savoir sur les bonnes pratiques pour lutter contre le moustique tigre, consultez le site: <https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/moustique-tigre-aedes-albopictus-et-lutte-anti-vectorielle>

**La cellule départementale de gestion du moustique tigre est composée des services de l'agence régionale de santé (ARS), de la préfecture et du conseil départemental.*

CONTACTS PRESSE

SERVICE INTERMINISTÉRIEL DE LA COMMUNICATION – 05.53.77.60.44/61.92
pref-communication@lot-et-garonne.gouv.fr – www.lot-et-garonne.gouv.fr

Rejoignez-nous sur Twitter : @Prefet47 et Facebook : [Préfète de Lot-et-Garonne](#)